



Olonzac, le 06 juillet 2021

## AVIS DE LA MAIRIE D'OLONZAC

### INSCRIPTIONS POUR LA CANTINE ET LA GARDERIE PERISCOLAIRE 2021-2022

Le dossier famille et enfant pour le périscolaire (cantine et garderie 2021-2022) sera à remplir directement par les parents **à partir du lundi 19 juillet 2021** sur le site internet de la mairie d'Olonzac : [www.mairie-olonzac.fr](http://www.mairie-olonzac.fr), rubrique Grandir à Olonzac, Périscolaire – Inoe Espace Famille.

Cette démarche pourra être effectuée sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Lors de votre enregistrement, vous trouverez sur le site le règlement intérieur.

La Mairie vérifiera que les dossiers soient bien complétés.

- Si le dossier n'est pas conforme, un mail sera adressé à la famille pour demande de complétude.

- Si le dossier est conforme, la famille recevra un mail d'acceptation automatique.

Les inscriptions, réservations et paiements aux activités de la rentrée 2021 seront possibles à partir du **lundi 16 août 2021** dans l'espace Famille.

Pour les parents n'ayant pas de carte bancaire, possibilité de venir au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture au public, **à partir du 16 août 2021.**

Avec ce logiciel, possibilité offerte aux parents de réserver ou d'annuler leurs réservations directement sur le site internet, **les jours d'absences ne seront pas remboursés.**

Le secrétariat de la Mairie se trouve à votre disposition pour tous problèmes rencontrés lors de vos démarches.

Comptant sur votre compréhension.

Cordialement.

L'Adjointe au Maire Déléguée,

Nadège PECH.

